



**CONCOURS EXTERNE POUR L'ACCÈS  
AU CORPS DES TECHNICIENS OPÉRATIONNELS  
DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

**Année 2012**

---

**ÉPREUVE N° 1**

Composition française ou résumé de documents se rapportant à un sujet d'ordre  
général

(Coefficient 4)

*Durée de l'épreuve : 3 heures à partir du moment où le sujet est remis au candidat*

---

**Sujet : Devoir de mémoire et droit à l'oubli**

Dans une conférence prononcée à la Sorbonne en mars 1882, Ernest Renan déclarait :

*« L'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses. »*

Ernest Renan, « *Qu'est ce qu'une nation ?* »

Vous commenterez et discuterez ce propos en vous interrogeant notamment sur l'importance grandissante de la notion de *devoir de mémoire* face à la nécessité d'un certain *droit à l'oubli*.